

Compte rendu Conseil de quartier MULSANT Jeudi 22 Septembre 2016

- M. le Maire,
- Mme Corinne Lejon-Jossent, Présidente du conseil de quartier Mulsant,
- les membres du Conseil de Quartier Mulsant,
- M. Roland Mignard, vice-Président du conseil de quartier Mulsant, Adjoint en charge du Cadre de Vie, urbanisme, Circulation, Voirie et Stationnement,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Dominique Mattern, Responsable du bureau Etudes Voirie, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Mme Lejon-Jossent accueille l'assemblée, remercie les conseillers, M. le Maire et les services municipaux, pour leur présence.

Les animations

L'inauguration de la Place Berthelot Jeudi 9 Juin. Belle manifestation avec la participation du restaurant l'Auberge des Délices, un bal musette animé par « La Guinche », un concert d'orgue dans l'église St Anne, et une exposition sur l'histoire du quartier dans la salle de la cure. Participation d'environ 300 personnes.

M. Robin réitère son idée d'une réfection de la rue Berthelot, dans le même esprit que la place, aux fins d'inciter à la découverte de ce nouvel espace embelli. Mme Lejon-Jossent répond que le groupe voirie conduit une réflexion en ce sens. M. le Maire rappelle l'historique de la rénovation de la Place Berthelot. Après les travaux engagés sous la précédente équipe municipale, il apparaissait incontournable de valoriser également les bâtiments de l'église, pour maintenir un ensemble harmonieux ; c'est pourquoi, un budget de 500 000 € a été prioritairement consacré, dans un premier temps, à la rénovation de la façade de l'église. Par ailleurs, la réalisation du Jardin des Senteurs conduira également à la réfection de la rue Mulsant, qui engagera aussi un budget conséquent. Mais ces travaux ne pourront intervenir qu'à la suite de ceux programmés pour la mise en accessibilité de cette voie. Toujours dans cet esprit de valorisation du quartier, une réflexion sera menée sur le ravalement des façades, en concertation avec les propriétaires. Au-delà de leurs obligations règlementaires en termes d'entretien de leurs bâtiments, un programme de subvention, dans le périmètre éligible, pourra leur être proposé.

La fête de la musique Mardi 21 Juin, Place Victor Hugo. Belle prestation des groupes Onda Latina et Diversion Rock, participation très appréciée du public, et de la chorale des élèves de l'école de Mulsant.

Mme Lejon-Jossent remercie M. Mignard pour avoir validé le rapprochement de la scène au-devant de la place Victor Hugo, ce qui a contribué à la valorisation cette manifestation bien relayée dans la presse locale.

Le « vide grenier » du Samedi 10 Septembre rue Mulsant. Mme Lejon-Jossent rappelle que le conseil de quartier a annulé cette animation en raison du contexte de sécurité actuel, et des autres manifestations organisées ce même jour.

Les fêtes de Noël prévues Dimanche 18 Décembre. Le Conseil installera, comme l'an dernier, un sapin Place Victor Hugo, et prévoit des animations corollaires, en lien avec le Centre Social et l'école Mulsant.

M. Paratcha interroge les conseillers sur leurs intentions de collaborer avec les commerçants, pour l'organisation des Fêtes de Noël dans le Quartier. Le conseil est bien naturellement favorable à ces liens. M. le Maire et M. Mignard ajoutent que ce partenariat est même un rouage indispensable au bon fonctionnement du Conseil et, en ce sens, à la dynamisation du quartier.

Prochaine réunion préparatoire : **Mercredi 5 Octobre à 19h15 au Centre Social**. L'ensemble des conseillers et des commerçants de la rue Mulsant, ainsi que la Direction du Centre Social et de l'école Mulsant seront invités.

L'exposition photos de M. Bourreau

L'objectif vise à valoriser les richesses du quartier à travers des vues panoramiques de ses façades et autres aspects remarquables. L'idée réside en une exposition sur les vitrines des commerces inactifs du quartier, sous réserve de l'accord de leurs propriétaires.

M. le Maire, très favorable à la mise en œuvre de ce projet, suggère, après évaluation de son coût, de prévoir l'exposition pendant l'inauguration du Jardin des Senteurs, prévue avant l'été 2017. Pour ce faire, il conviendra de coordonner l'évènement avec le service Communication de la Ville.

Le budget

Mme Lejon Jossent présente le budget, et détaille les principaux postes de dépenses affectées pour l'organisation de la fête de la musique. A ce jour, le conseil dispose d'un solde de 2192.11 €.

La voirie du quartier

M. Jandard énumère l'ensemble des demandes des conseillers, et les réponses apportées. Tableau ci-joint. M. Goutorbe projette un diaporama qui illustre les divers travaux effectués. Il relaye la satisfaction du conseil et des commerçants, de l'aménagement de la place PMR rue Ferdinand Buisson, en dépit de la complexité de sa réalisation. Il reste à solutionner l'organisation de la rotation de cette place, trop souvent occupée « à temps plein », comme le sont fréquemment ces emplacements.

Prochaine réunion du groupe de travail Mardi 27 Septembre, à 18h, au Centre Social.

La marche « renaisonnable » annulée en raison de la crue, reste en projet. D'autres conseils de quartier pourraient se joindre à cette démarche qui vise à la fois la découverte des rives du Renaison, et une sensibilisation à la protection de l'environnement, par le ramassage des déchets le long du parcours.

Le Jardin des Senteurs

M. Mattern informe du démarrage du chantier ce Lundi 19 Septembre, avec des travaux de terrassement, et la création de fosses de plantation pour les arbres. Le chantier devrait s'achever en Mars 2017.

Coût global : 670 000 € TTC.

En réponse à des conseillers, M. Mattern indique que ce projet restituera plus de 20 places de stationnement. Cet espace, ouvert sur la rue, sera placé sous vidéo-protection, avec l'installation de deux caméras, et sera interdit aux chiens. Un espace sera dédié à un jeu de boules, et à la tenue d'actions festives et culturelles. Du mobilier urbain favorisera repos et détente sur ce site. Cependant, il n'est pas prévu de tables de pique-nique en raison des nuisances que peuvent générer des repas pris sur les lieux. M. le Maire indique que les aménagements ont été prévus avec des équipements le moins coûteux en fonctionnement. Il informe également qu'un projet privé d'une maison médicale verra le jour en bordure du futur Jardin. Elle accueillera au rez de chaussée, une douzaine de médecins et une pharmacie, et des logements au 1^{er} étage.

Le conseil de quartier suggère la réalisation rue Mulsant, d'un plateau traversant devant le Jardin des Senteurs, en faveur d'une circulation apaisée devant le site. Cette proposition sera examinée en même temps que l'étude de la réfection de l'ensemble de la rue Mulsant. A cet égard, le conseil rappelle sa proposition de mise en sens unique de cet axe. Elle devra être soumise à la plus large concertation des riverains et principalement des commerçants de cette rue.

La sécurité

M. le Maire fait un point sur la vidéo-protection. D'une manière générale, elle est à la fois un outil de dissuasion et d'élucidation. En témoignent les résultats obtenus par de nombreuses villes en France et à l'étranger. S'agissant de Roanne, on enregistre une très nette baisse, environ 10%, de la délinquance et des incivilités sur l'ensemble de la ville.

M. le Maire rappelle que la vidéo protection n'intervient pas sur le stationnement, sauf dans le cas de comportements routiers dangereux. En revanche, la Ville est en attente de l'habilitation par le Procureur, pour la mise en œuvre de la vidéo verbalisation des déjections canines et incivilités autour des points d'apports volontaires. Il rappelle enfin que la verbalisation des incivilités marquantes pourra se faire prochainement par des policiers en tenue civile.

M. Condette indique que 120 caméras fonctionnent actuellement. L'évolution à 150 caméras représentera un budget global de plus de 2 M d'euros. Une tranche du projet actuel reste à réaliser.

L'environnement et la propreté

Mme Lejon-Jossent distribue les plaquettes et flyers réalisés par le service environnement de la Ville. Ci-joints.

M. Mignard rappelle que la Ville est en recherche des meilleures solutions pour compenser l'interdiction de l'usage des produits phyto sanitaires, à laquelle les habitants sont associés.

Des personnes du public engagent un débat sur la gestion et la collecte des déchets ménagers. M. Reveret souligne l'enjeu important pour Roannais Agglomération qui doit adapter son service public de gestion des déchets, en conjuguant besoins réels des habitants et respect de l'environnement, dans une maîtrise de la taxe d'enlèvement des déchets, et des budgets de plus en plus contraints.

Les questions diverses

- Des habitants de la Rue Jean-Jacques Rousseau interpellent M. le Maire sur les nuisances générées par l'entreprise PCE Services au N°37 de la rue, liées au chargement et déchargement de leur matériel dans la rue, par 20 à 30 poids lourds, chaque matin. M. le Maire répond que son entrevue avec le responsable de l'entreprise est programmée, en vue de propositions de relocalisation.
- Mme Féchet signale que la Police Municipale, présente les dimanches matins pour surveiller l'église Berthelot, ne verbalise pas les automobilistes qui roulent en sens interdit juste devant eux. M. le Maire répond que cette verbalisation deviendra effective si nécessaire.

M. Lejon-Jossent clôture la séance à 20h.

**Prochain conseil de quartier Mulsant, Jeudi 5 Janvier 2017 à 18h00
au Centre Socio-Culturel Marceau**